

SENIORS EN VACANCES :

Escapade Méditerranéenne à Gruissan

du Lundi 17 au Vendredi 21 juin 2024

Le Préfet de Région Occitanie et les membres de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale d'Occitanie ont la volonté commune de faciliter le départ en vacances des pensionné·es des administrations de l'État domiciliés dans la région Occitanie.
Ce séjour vous est proposé dans le cadre du programme « Seniors en Vacances », mis en place et financé par l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), dans la limite des places proposées et du budget alloué par la SRIAS.

POUR ROMPRE AVEC LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT, POUR OFFRIR DU BIEN-ÊTRE, POUR CRÉER DU LIEN SOCIAL

Vous résidez en Occitanie, vous êtes pensionné·e, âgé·e de 60 ans et plus à la date du départ, ou bien vous avez 55 ans et êtes en situation de handicap.
Ce séjour est pour vous !

Votre séjour 5 jours / 4 nuits vous revient à :

- 385 € pour les pensionné·es imposables,
- 217 € pour les pensionné·s de l'État sous conditions de ressources (participation ANCV* de 168 € déduites) *voir conditions page 2

La SRIAS prend en charge :
le transport, les frais de dossier, les taxes de séjour et l'assurance annulation et rapatriement

**INSCRIPTION OUVERTE A COMPTER
DU VENDREDI 16 FÉVRIER 2024**



RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS auprès de l'association
« TOURISME LOISIRS CULTURE Occitanie (TLC Occitanie) »
Tel : 04.66.67.29.20 courriel : accueil@tourismeloisirs.com

PROGRAMME

JOUR 1 : TOULOUSE- CARCASSONNE- NARBONNE- BÉZIERS – MONTPELLIER –NÎMES – GRUISSAN

Départ de Toulouse gare routière, avec un arrêt à Carcassonne (péage Ouest), puis Narbonne (péage Est). Arrivée en fin d'après-midi à Gruissan. Transfert en autocar de Nîmes avec arrêt à Montpellier (sortie près d'Arènes), puis Béziers (péage Ouest). Installation dans votre village de vacances à Gruissan. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée présentation du programme.

JOUR 2 (110 km) : NARBONNE – ABBAYE DE FONTFROIDE

Départ pour Narbonne. Visite guidée de la ville à la rencontre des principaux monuments. Arrêt aux Halles couvertes à la rencontre des saveurs de la Narbonnaise. Déjeuner au village. Visite guidée de l'Abbaye de Fontfroide, une des abbayes les mieux conservées de France. Son ensemble architectural, divers et varié, a été magnifiquement préservé. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 3 (180 Km) : CARCASSONNE

Départ pour Carcassonne, visite guidée de la Cité Médiévale, temps libre et déjeuner régional. Au retour, arrêt à Lagrasse : petite cité médiévale nichée au creux de la vallée, classée parmi les « Plus beaux Villages de France ». Dîner et soirée animée.

JOUR 4 (90 km) : GRUISSAN – CANAL DU MIDI

Visite guidée de Gruissan. Découverte de la vieille ville dont les ruelles encerclent le château et la tour dite Barberousse, la plage des chalets sur pilotis, le port de plaisance. Puis embarquement pour une croisière commentée avec repas typique du terroir à bord. Partez à la découverte de tous les ouvrages majeurs du Canal du Midi : le tunnel de Malpas, le pont Rabote-Cornes, les 9 écluses de Fonseranes, le pont canal sur l'Orb... Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 5 : GRUISSAN - NARBONNE-CARCASSONNE- TOULOUSE – BEZIERS- MONTPELLIER - NIMES

Petit déjeuner. Retour vers votre ville avec un panier repas à emporter. Route vers Narbonne (péage Est), puis Carcassonne (péage Ouest), puis Toulouse en gare routière. Transfert en autocar vers Nîmes avec arrêt à Béziers (péage Ouest), Montpellier (sortie près d'Arènes) et Nîmes (péage centre). Panier repas pour le déjeuner fourni. Arrivée en fin de journée à Toulouse Balma Gramont.

LIEU DE PRISE EN CHARGE DES PARTICIPANTS A RECONFIRMER 15 JOURS AVANT LA DATE DE DÉPART

NB : Le programme d'activités est donné à titre indicatif et est susceptible d'être aménagé selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Le programme détaillé sera transmis aux organisateurs au plus tard 7 jours avant le début du séjour. Piscine chauffée à disposition sur le centre et plage à 800 mètres, n'oubliez pas votre tenue de bain !

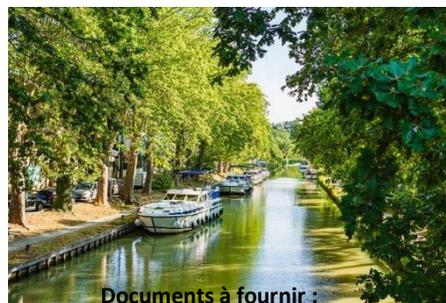
LES PRIX COMPRENNENT

- ✓ Le transport en autocar au départ de Toulouse gare routière, Carcassonne, Narbonne et Gruissan selon programme ci-dessus (pension complète du conducteur en chambre individuelle incluse + Taxes de séjours incluses)
- ✓ Le transfert en autocar local A/R de Nîmes avec arrêt à Montpellier, Béziers
- ✓ L'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette)
- ✓ La pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du 5ème jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- ✓ Taxe de séjour : 1.15 € / nuit / personne (**prise en charge par la SRIAS Occitanie**)
- ✓ Les excursions et les visites mentionnées au programme
- ✓ Un accompagnateur
- ✓ Les animations et les activités sur le village
- ✓ Le transport sur place pour les excursions dont une croisière sur le Canal du Midi (**prise en charge par la SRIAS Occitanie**)
- ✓ Les frais de dossier du village de vacances
- ✓ Les assurances assistance et rapatriement obligatoire, annulation- bagages et interruption de séjour (**prises en charge par la SRIAS Occitanie**)
- ✓

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS

Chambre individuelle (4 nuits) : 85 euros/personne nous consulter (contingent limité, sous réserve de disponibilités)
La prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée.

Offre soumise à disponibilité et réservée en priorité aux personnes n'ayant pas bénéficié des Vacances Seniors en 2022 et 2023. Document non contractuel



Documents à fournir :



Copie de la carte d'identité en cours de validité de chaque participant-e et photocopie de toutes les pages du dernier avis d'imposition avec le montant de la ligne « impôt sur le revenu net avant corrections » bien lisible

Avis de pension retraité-e de la fonction publique d'état

En cas de perte d'autonomie ou de handicap : Copie de la carte d'invalidité ou de la notification de l'AAH ou de la pension d'invalidité.

*Dans le cadre de ses programmes d'action sociale, l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances met en œuvre depuis 2007 le programme Seniors en Vacances . Ce dispositif permet aux retraités de bénéficier d'un séjour tout compris à un tarif préférentiel. L'ANCV participe au financement du coût du séjour pour les personnes âgées sous conditions.

*Condition de participation de l'ANCV :

Une aide financière de 168 € est accordée à tout-e retraité-e dont le revenu net imposable se trouve sous le seuil d'imposition prévu par l'ANCV (**dans la limite des fonds attribués**).

L'aide financière est aussi accordée sans conditions de ressources, aux accompagnant-es suivant-es de la personne retraitée :

- Jeune en Service Civique.
- Enfant en situation de handicap rattaché au foyer fiscal du retraité.
- Aidant-e familial-e ou professionnel-le d'un senior en situation de handicap ou de dépendance.

Tout-e conjoint-e marié-e ou tout-e partenaire pacsé-e avec une personne éligible au programme Seniors en vacances peut lui aussi en bénéficier, sous réserves d'avoir une imposition commune et de séjourner ensemble durant le séjour.